



Paris, le 23 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union Européenne abandonne la filière vitivinicole

Face à la crise sans précédent que subit la filière vitivinicole, la Commission Européenne n'apporte aucune réponse et aucun moyen d'accompagnement. L'annonce de la Commission porte sur l'introduction de nouvelles mesures, notamment des mesures de gestion de crise, dans le programme national d'aide 2020. Elle apporte aussi quelques souplesses mineures sur ce programme.

Mais les crédits du programme national sont déjà engagés. Ils correspondent à des mesures réalisées par les opérateurs économiques et en attente de paiement. Il n'y a plus de budget disponible. La Commission demande donc à la filière vitivinicole de financer la gestion de la crise sur ses propres crédits. Refuser de faire jouer une nécessaire solidarité européenne est un mépris pour la viticulture sans laquelle de nombreuses zones rurales européennes seraient à l'abandon.

C'est inacceptable !

Inacceptable qu'aucun crédit supplémentaire ne vienne soutenir le secteur !

Inacceptable que nos élus ne soient pas entendus !

Pourquoi abandonner à ce point, un secteur qui est en constante évolution technique, champion de l'exportation, qui génère un œnotourisme bénéfique à l'économie générale des régions concernées, qui est le premier secteur au plan de l'agriculture de haute valeur environnementale, de l'agriculture biologique ?

Les organisations de la production vitivinicole française appellent solennellement leur gouvernement et leurs élus à se mobiliser pour obtenir une solution budgétaire européenne sans quoi notre filière sera dévastée par la crise qui nous frappe.

Nous rappelons qu'à circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles !

Contacts presse

Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de à Appellations d'Origine

Contrôlées (CNAOC) : Jean-Benoît KREMER / 01 42 61 21 25

Coop de France – Vignerons Coopérateurs (VCF) : Anne HALLER / 01 44 17 58 83

Vignerons Indépendants de France (VIF) : Audrey MONSEGU / 01 53 66 32 97

Confédération des Vins IGP (VinIGP) : Christelle JACQUEMOT / 01 40 20 93 80

Jeunes Agriculteurs : Gaëtan LABARDIN | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67

FNSEA : Marion FOURNIER / 07 60 29 56 17